

GEORGES DE KERCHOVE

« La misère es

Avocat, président d'ATD Quart monde en Belgique, Georges de Kerchove milite depuis quarante ans pour la reconnaissance des droits des plus pauvres.



QUAND j'ai terminé mes études de droit, je m'étais juré que je ne deviendrais pas avocat, peut-être classiquement parce que mon père l'était. Le hasard a fait qu'à cette époque, j'ai rencontré le mouvement ATD Quart Monde qui était à ses balbutiements en Belgique. J'ai été marqué par le contact avec les volontaires du mouvement, le fondateur Joseph Wresinski, et André Modave, prêtre et responsable à l'époque du mouvement à Bruxelles. C'est lui qui m'a introduit dans des quartiers très pauvres de la ville. J'ai rencontré des familles qui vivaient vraiment dans une précarité totale. J'étais un peu mal à l'aise à leur contact. J'ai alors pensé que s'il y avait de ma part quelque chose à faire face à ces situations de détresse, cela pourrait se faire comme avocat, au niveau du droit, en essayant que des gens qui sont hors société, hors-la-loi, redeviennent sujets de droits. Cela a été le déclic. J'ai tenté

de trouver une cohérence entre un engagement citoyen et le choix d'une profession.

– Vous avez monté un cabinet d'avocats centré sur cette question...

– Après quelques années comme jeune avocat, nous avons été quelques-uns à souhaiter monter un cabinet dont la préoccupation majeure était l'aide aux justiciables les plus pauvres. Sans exclure pour autant des clients plus classiques.

Dans notre salle d'attente, on voit de tout : des gens ordinaires qui viennent nous consulter pour nos compétences reconnues dans différents domaines. Mais aussi des exclus, des vagabonds, des sans-papiers. Nous expliquons que si nous sommes capables de défendre les plus pauvres, nous le sommes *a fortiori* pour défendre des gens qui n'ont pas de problèmes aussi difficiles ou complexes. Ceci dit, la majeure partie des clients est classique. Une petite partie est extrêmement pauvre, mais c'est cette partie-là à laquelle on se réfère.

t intolérable »

– Comme avocat, qu'est ce qui vous mobilise particulièrement ?

– Les gens que je rencontre, les visages que je vois, l'empathie suscitée et concomitante, l'envie d'essayer d'aider à résoudre le problème posé. Après quarante ans, j'ai toujours le feu sacré et je viens chaque matin au cabinet sans pieds de plomb.

– Quand on provient d'un milieu socialement et intellectuellement favorisé, est-ce qu'on peut vraiment accompagner des exclus ?

– Il y a un apprentissage réciproque à faire. Les références, le langage sont différents. Quelqu'un qui est submergé par la misère est dans le court terme. Mais à force de se rencontrer, on apprend l'un de l'autre. À défaut de langage commun, nous partageons, comme militant des droits de l'homme ou comme personne exclue, la conviction que la misère est intolérable et que toute personne a une dignité. Ainsi on se rejoint.

– Après tant d'années, y a-t-il eu de belles avancées dans la reconnaissance de certains droits grâce à vos actions ou celle du mouvement ?

– Je citerai par exemple le minimex de rue. Précédemment, quelqu'un qui était à la rue et n'avait pas de domicile n'avait droit à pratiquement rien. Il existe maintenant le revenu d'insertion minimum. On a obtenu aussi que quelqu'un à la rue, à défaut d'un vrai domicile, puisse avoir un domicile de référence, en l'occurrence souvent le CPAS, ce qui lui permet d'obtenir de l'aide. On a aussi mené un combat gagnant, mais long et difficile, contre la pénalisation et la répression du vagabondage. Du côté des personnes en situation précaire, je pense que beaucoup sont davantage conscientes qu'elles ont des droits, qu'elles sont dignes de respect. J'entendais récemment quelqu'un qui participait à nos réunions me dire :

« Maintenant que j'ai appris à parler, plus personne ne peut me fermer la gueule ». C'était une manière forte, mais juste, de dire qu'il avait retrouvé une parole et redevenait homme à part entière. Ceci dit, cela reste souvent au quotidien un parcours du combattant pour obtenir des droits.

– Tout n'est pas gagné ?

– Je pense que l'opinion publique est maintenant plus consciente de la grande pauvreté qu'il y a quarante ans. Mais il y

« Si on se rassemble autour du plus pauvre, c'est une sécurité pour tous. Cela veut dire que personne ne risque d'être exclu. »

a encore beaucoup de choses à faire. Les revenus garantis restent extrêmement faibles, juste à la limite pour survivre. Il y a le décumul des revenus pour les riches, mais pas pour les pauvres. Il faudrait une individualisation des droits sociaux que l'on soit en ménage ou pas.

– Quelle fonction particulière occupez-vous au sein d'ATD ?

– Je suis président du mouvement, même si au sein de celui-ci on n'aime pas trop les titres et je me considère plus comme un homme de terrain. Je fais partie de la cellule « Droits de l'homme » qui se réunit à la gare centrale. J'écris des articles, participe à des colloques pour faire avancer les idées, notamment en faveur des sans-papiers. La grande pauvreté aujourd'hui concerne des familles belges, mais aussi des étrangers sans papiers et cela nous interpelle comme militants des droits de l'homme.

– Le combat pour reconnaître les droits de ces personnes auprès de l'opinion publique n'est pas assuré...

– Beaucoup de gens pensent qu'il faut aider les pauvres à survivre, mais que ceux-ci ne sont pas utiles à la société. Pour moi, les plus pauvres ne sont peut-être pas des acteurs économiques, mais ils sont des acteurs souvent muets de mobilisation. Si on se rassemble autour du plus pauvre, c'est une sécurité pour tous. Cela veut dire que personne ne risque d'être exclu.

– Est-ce qu'il y a un terreau qui a favorisé votre engagement ?

– J'ai reçu une éducation chrétienne en famille et à l'école chez les pères bénédictins à Maredsous. Ce sont là des terreaux d'engagement. Je me souviens aussi que ma mère accueillait chez nous des familles pauvres et leurs enfants en disant : « Si je ne le fais pas, ces enfants risquent d'être placés ». Mais mon engagement, je le considère plus comme un engagement citoyen que chrétien. Je fais cela parce que j'appartiens à une société et que je voudrais que cette société change et soit plus à l'image de ce que je rêve.

– Que vous inspire l'évolution actuelle de l'Église ?

– Sur les questions de pédophilie, je trouve inadmissible qu'on ait laissé passer des choses comme celles-là, qu'on ait voulu occulter alors qu'il apparaît que certains étaient au courant. J'ai lu aussi récemment le livre d'Olivier Le Gendre *Confessions d'un Cardinal* et en gros, je partage l'opinion romancée de ce cardinal sur les erreurs, les fautes de l'Église et les réformes nécessaires. Elle a à gagner à se dépouiller davantage pour rappeler l'authenticité du message. ■

Propos recueillis par **Gérald HAYOIS**